

Le Petit Escrimeur

Journal de l'ASH Escrime

N° 27

Septembre 2014



Dans ce numéro :

L'édito du Président	1
Les citations du trimestre.....	1
Les Samourais.....	2
L'escrime aux Jeux olympiques modernes : les JO de 1932.....	4
Le sport c'est la santé !.....	7
Membres du bureau du club.....	8
Assemblée générale du club.....	8
Enigmes.....	15
Recettes	15
Mots croisés	16
Pour les jeunes escrimeurs.....	17
Histoire du club.....	18



ASH ESCRIME
Pour joindre la salle
d'armes :
01 39 78 61 65
(aux horaires des cours)

L'EDITO DU PRESIDENT

En route pour de nouvelles aventures !

Chers tireurs(-euses), chers parents,
Après des congés bien mérités, nous voilà prêts à investir une nouvelle saison d'escrime. Bonne nouvelle, le cuisant échec de l'équipe de France aux JO de Londres a été effacé par nos tireurs nationaux aux championnats du monde de Kazan en juillet dernier avec 3 médailles d'or (épée homme individuel et par équipes, fleuret hommes par équipes), une en argent (fleuret dames par équipes) et 3 en bronze (épée homme et fleuret hommes individuel, sabre

dames par équipes). Au tableau des médailles la France retrouve la 3^{ème} place mondiale derrière l'Italie et la Russie avec seule médaille de bronze de moins que ces deux nations ! De quoi faire rêver à nouveau nos jeunes !
En attendant, nous espérons vous retrouver sur les pistes les mercredi, jeudi et samedi à l'épée et le mardi au sabre !
Bonne rentrée à toutes et tous,

Eric Palisson

(Président de l'ASH Escrime)

LES CITATIONS DU TRIMESTRE

"La langue des femmes est leur épée, et elles ne la laissent jamais rouiller."

Proverbe chinois

"Il n'y a que deux puissances au monde, le sabre et l'esprit : à la longue, le sabre est toujours vaincu par l'esprit."

Napoléon Bonaparte

Conception, réalisation : Pascal Gaillard

Maquette : Pascal Gaillard

Ont participé à ce numéro : Gérald Lejars, Eric Palisson, Cécile Caron, Pascal Gaillard, Jeanine Gaillard

Merci de ne pas jeter sur la voie publique

LES SAMOURAIS : ARMEMENT

Le samouraï utilisait environ 40 armes avec une mention spéciale pour le katana, grand sabre, qu'il était le seul à pouvoir porter.

Il étudiait les kobudo, les arts martiaux japonais d'avant 1868, au sein des koryu, écoles anciennes. Il attribuait une grande importance au katana, suivant ainsi le Bushidō pour lequel le katana est l'âme du samouraï.

Quand un enfant avait atteint l'âge de 15 ans, il pouvait obtenir un wakizashi (petit sabre) et un nom d'adulte lors d'une cérémonie appelée genpuku. Lors de cette cérémonie, il devenait samouraï. Il obtenait aussi le droit à porter un katana, mais l'épée était normalement fermée avec de la ficelle pour prévenir les accidents. Un katana et un wakizashi ensemble sont appelés un daisho (littéralement : "grand et petit").

Le wakizashi était "la lame d'honneur" d'un samouraï et il ne quittait jamais son côté. Le samouraï dormait avec sous son oreiller et l'emmenait avec lui quand il entraînait dans une maison et devait laisser ses armes principales dehors.

Le tanto était un petit poignard, et il était porté quelques fois à la place du wakizashi dans un daisho. Il était utilisé quand un samouraï devait faire seppuku ou hara-kiri (suicide).

Cependant, placé dans le keikogi (« vêtement d'entraînement »), le tanto se révèle être une arme de poing très utilisée pour les assassinats ou les combats rapprochés.

L'arme favorite du samouraï était le yumi (l'arc). Le yumi resta inchangé jusqu'à l'apparition de la poudre à canon et des fusils au xvi^e siècle. L'arc à poulies

de style japonais n'était pas une arme très puissante en comparaison avec l'arc classique d'Eurasie. Sa taille permettait de lancer divers projectiles comme des flèches enflammées, et flèche-signaux d'une portée efficace de 50 mètres, et plus de 100 mètres quand la précision n'était pas importante. Il était ordinairement utilisé à pied derrière un tate, un grand mur de bambou mobile, mais il pouvait même être utilisé à dos de cheval. La coutume de tirer à dos de cheval, yabusame, est devenue une cérémonie shintoïste.

Le nodachi est un sabre d'aspect similaire au katana, mais qui mesure environ 150 cm ; il était réservé aux samourais les plus forts. On peut voir Kikuchiyo, personnage venant du monde paysan, en manipuler un dans le film " Les Sept Samourais " (1). Ce

type d'arme est particulièrement adapté à la lutte contre les unités de cavalerie.

Au xv^e siècle, le yari (lance) est également devenu une arme populaire. Il a remplacé le naginata sur le champ de bataille lorsque la bravoure personnelle est devenue moins importante, et les batailles, plus organisées. Le yari était plus simple à utiliser et plus mortel qu'un katana. Une charge, à cheval ou à terre, était plus efficace quand une lance était utilisée, et offrait plus de 50 % de chances de vaincre un samouraï armé d'un tachi, forme primitive de katana adaptée au combat monté, parfois appelé par erreur « daikatana » dans la culture occidentale. Dans la Bataille de Shizugatake, où Shibata Katsue fut vaincu par



Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Toyotomi Hideyoshi (ou Hashiba Hideyoshi), les « sept lances » de Shizugatake ont joué un rôle crucial dans la victoire.

Les armes blanches utilisées par les samouraï ont énormément gagné en qualité au fil des siècles, jusqu'à arriver à une qualité inégalée : les lames forgées selon la tradition japonaise sont encore aujourd'hui les meilleures que l'Homme ait faites sur le plan des qualités physiques, grâce aux techniques complexes de forge et de trempe développées par les forgerons d'armes japonais, ainsi que le Tamahagane, acier spécial obtenu à base de sable ferrugineux³.

L'armure du samouraï se décompose en plusieurs parties :

- Le casque (kabuto), essentiel à la protection et arborant toujours un ornement frontal.
- Le masque (menpō), pour la protection du visage, souvent orné d'une moustache pour accentuer l'aspect intimidant du samouraï.
- Le gorgerin (yodarekake) protège la gorge.
- Les épaulières (sode (armure)) recouvrent les épaules.
- Le plastron (dō), sorte de signature de l'armure, protège le corps.
- Les manches (kote) pour protéger les avant-bras.
- Les gantelets (tekkō) servent à la protection des mains. Cette pièce est souvent ornée du mon.
- La jupe (kusazuri), constituée de plusieurs pans pour favoriser la mobilité tout en protégeant la région des hanches.
- Les cuissards (haedate) protègent les cuisses sous la jupe.

- Les jambières (suneate) pour la protection des jambes et quelquefois jusqu'aux pieds.

Un équipement protecteur couvre le samouraï de la tête au pied. L'armure est constituée de plusieurs parties et est conçue de manière à favoriser le plus possible la mobilité du combattant.

Le bâton de commandement

Durant les guerres féodales, plusieurs dizaines de milliers de samourais pouvaient être impliqués dans les combats. Il devenait donc important de trouver un moyen de transmettre les ordres de déplacement. À cette fin, on utilisait un bâton de commandement (saihai) qui pouvait être aperçu de loin. Il s'agissait d'un bâton orné à une extrémité d'un faisceau de poils de yak, de lamelles de papier laqué, de lanières de cuir ou de bandellettes de tissu. Le bâton était fixé à l'armure à l'aide d'une corde. Son utilisation remonte aux années 1570.

Fin

(1) film hélas indisponible en DVD mais extraordinaire



L'ESCRIME AUX JEUX OLYMPIQUES MODERNES : LES JO DE 1932

Les **Jeux olympiques d'été de 1932**, Jeux de la X^e Olympiade de l'ère moderne, ont été célébrés à Los Angeles, aux États-Unis du 30 juillet au 14 août 1932. Pour la deuxième fois de l'histoire, les olympiades se déroulent dans une ville américaine après Saint-Louis en 1904. Los Angeles fut désignée pays hôte en avril 1923 par le Comité international olympique, aucune autre ville n'était candidate. Le États-Unis traversent une crise économique sans précédent à la suite du krach boursier de 1929. Près de quinze millions d'Américains sont à la recherche d'un emploi. Les Jeux olympiques ne sont par conséquent qu'une diversion dans une Amérique non encore redressée par le New Deal.

Trente-sept nations et 1 332 athlètes (dont 126 femmes) prirent part à 117 épreuves dans 14 sports. Il y eut moitié

Pour la première fois, la durée des jeux est de 16 jours, à la différence des éditions précédentes qui s'étalaient sur plusieurs semaines. Par ailleurs, le cérémonial de remise de médailles aux athlètes sur un podium est introduit lors de ces jeux de Los Angeles. La cérémonie des médailles est désormais effectuée après les épreuves sur le lieu même de la compétition et comprend le podium du tiercé, le lever des drapeaux et l'écoute des hymnes nationaux.

L'autre nouveauté apparue durant ces jeux de 1932 fut l'utilisation officielle du chronométrage au 1/100^e de seconde. Les juges en firent usage dès la finale du 100m afin de départager les américains Eddie Tolan et Ralph Metcalfe pour 5/100^e de seconde.

Enfin, afin de limiter la domination sans partage de certaines nations, le Comité international olympique décida de limiter à trois le nombre de concurrents par pays dans chaque épreuve.

Les athlètes masculins furent hébergés dans un village olympique unique, alors

moins de participants qu'aux jeux de 1928 en raison de l'éloignement et des coûts élevés pour se rendre en Californie.

que les femmes furent installées à l'hôtel. Le village olympique, bâti au sud de Los Angeles, était composé de 700 petites maisons préfabriquées. Il fut surveillé jours et nuits par des policiers à cheval.

Le 31 juillet 1932, cent mille personnes assistèrent à la cérémonie d'ouverture des jeux de Los Angeles. Les organisateurs voulurent offrir aux spectateurs une cérémonie grandiose et festive. Près de 3 000 chanteurs et musiciens se produisirent dans le stade olympique sous les yeux de stars hollywoodiennes telles Gary Cooper, Charlie Chaplin ou Buster Keaton venues en voisins.

Charles Curtis, vice-président de États-Unis, déclara officiellement l'ouverture de ces Jeux olympiques sous les yeux du Comte Henri de Baillet-Latour, président du Comité international olympique. Parmi les autres spectateurs du Los Angeles Memorial Coliseum figurèrent le finlandais Paavo Nurmi et le français Jules Ladoumègue, interdits de compétitions pour cause de professionnalisme.

Afin d'éviter tout incident pendant le défilé, le comité d'organisation décida d'intercaler la délégation britannique entre celles de la France et de l'Allemagne.

En raison des frais de déplacements élevés, 37 nations seulement participent à ces jeux de Los Angeles. Deux d'entre elles apparaissent pour la première fois : la Colombie et la République de Chine.

Les délégations européennes arrivent sur les lieux après un long périple. L'équipe

de France quitta le port du Havre le 4 juillet 1932 pour gagner New York sept jours plus tard. Après une halte à Washington de 48 heures, elle traversa les États-Unis en train sous une forte chaleur. Le voyage aura duré 16 jours au total.

Les épreuves d'escrime eurent lieu dans un stade de 1800 places. 7 épreuves étaient au programme olympique cette année-là.

Tableau des médailles

Place	Pays	Or	Argent	Bronze	Total
1	 Italie	2	4	2	8
2	 France	2	1	0	3
3	 Hongrie	2	0	2	4
4	Autriche	1	0	0	1
5	 États-Unis	0	1	2	3
6	 Royaume-Uni	0	1	0	1
7	Pologne	0	0	1	1

Epreuves individuelles

Fleuret homme

 Or	Gustavo Marzi	 Italie
 Argent	Joseph L. Levis	 États-Unis
 Bronze	Giulio Gaudini	 Italie

Épée Homme

 Or	Giancarlo C. Cornaggia-Medici	 Italie
 Argent	Georges Buchard (1)	 France
 Bronze	Carlo Agostoni	 Italie

Sabre homme

 Or	György Piller Jekelfalussy	 Hongrie
 Argent	Giulio Gaudini	 Italie
 Bronze	Endre Kabos	 Hongrie

Fleuret féminin

 Or	Ellen Müller-Preis	Autriche
 Argent	Heather Seymour Guinness	 Royaume-Uni
 Bronze	Erna Bogen	 Hongrie

Épreuves par équipes

Fleuret masculin par équipe

 Or	Edouard Gardere , René Bondoux , René Bougnol , René Lemoine , Philippe Cattiau , Jean Piot	 France
 Argent	Giulio Gaudini , Gustavo Marzi , Ugo Pignotti , Giacchino Guaragna , Rodolfo Terlizzi , Giorgio Pessina	 Italie
 Bronze	George Charles Calnan , Richard Clarke Steere , Joseph L. Levis , Dernell Every , Hugh Vincent Alessandrini , Frank Stahl Jr. Righeimer	 États-Unis

Épée masculine par équipe

 Or	Fernand Jourdan , Bernard Schmetz , Georges Tainturier , Georges Buchard , Jean Piot , Philippe Cattiau	 France
 Argent	Saverio Ragno , Giancarlo C. Cornaggia-Medici , Franco Riccardi , Carlo Agostoni , Renzo Minoli	 Italie
 Bronze	George Charles Calnan , Gustave Marinius Heiss , Frank Stahl Jr. Righeimer , Tracy Jaeckel , Curtis Charles Shears , Miguel Angel De Capriles	 États-Unis

Sabre masculin par équipe

 Or	Endre Kabos , Attila Petschauer , Erno Nagy , Gyula Glykais , György Piller Jekelfalussy , Aladar Gerevich	 Hongrie
 Argent	Gustavo Marzi , Giulio Gaudini , Renato Anselmi , Emilio Salafia , Arturo De Vecchi , Ugo Pignotti	 Italie
 Bronze	Tadeusz Friedrich , Marian Suski , Wladyslaw Dobrowolski , Wladyslaw Segda , YCZ , Leszek Lubicz , Adam Papée	Pol

(1) Georges E. V. Buchard,

Né en 1893 à Harfleur en Seine-Maritime, Georges Buchard commence à pratiquer l'escrime à 17 ans, au Cercle d'Escrime du Havre, puis perfectionne sa technique à la caserne du 129^{eme} Régiment d'Infanterie, auprès de Maître Varroquet. Il participe à son premier championnat de

France en 1921, mais doit attendre 1925 pour remporter le titre, qu'il obtient pour la deuxième fois en 1927, en prenant sa revanche sur Cornic, qui lui avait ravi la première place l'année précédente. Son frère Gustave étant également escrimeur de compétition, il prend le surnom de

"Géo" pour s'en différencier dans les palmarès.

Il participe ensuite aux Championnats d'Europe, qui faisaient alors office de championnats du Monde. À Vichy, Géo Buchard gagne pour la première fois le titre de Champion d'Europe à l'épée en individuel, qu'il remportera encore 4 fois en 1931 à Vienne, en 1933 à Budapest, en 1934 à Varsovie et en 1935 à Lausanne.

Les Jeux olympiques lui offrent ensuite ses plus belles médailles. Avec l'équipe de France, dont il fut longtemps le capitaine, il remporte l'or à Paris en 1924, l'argent à Amsterdam en 1928, l'or à Los Angeles en 1932 et enfin le bronze

à Berlin en 1936. En individuel, il repartira deux fois avec la médaille d'argent, en 1928 et en 1932, mais une polémique remet en cause la partialité de l'arbitrage.

Ses admirateurs ont retenu sa précision de pointe exceptionnelle, son sens de la distance et son observation du jeu. Mais le flegme, le sang froid et l'humour de ce sportif de plus d'1,85m ont aussi laissé leurs traces dans l'escrime française.

Il meurt le 22 janvier 1987. Le 15 novembre 1999, la Fédération des internationaux du sport français a décerné le titre de « Gloire du sport » à Géo Buchard. La Ville du Havre a aussi rendu hommage à son champion en baptisant sa salle d'armes à son nom.

LE SPORT C'EST LA SANTE

Déjà diffusé dans le numéro précédent, ces recommandations s'adressent également aux nouveaux adhérents

Les accidents cardiaques survenant lors de la pratique sportive, qui résultent parfois de comportements dangereux ou simplement négligents, sont responsables des 1200 à 1500 cas par an de mort subite (non traumatique).

Pour informer les sportifs de tout niveau des précautions à prendre avant de pratiquer une activité sportive, le ministère des Affaires sociales et de la Santé, et le ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des sports ont lancé une campagne nationale de prévention. « Le sport, c'est la santé, 10 réflexes en or pour la préserver »

Cette campagne s'appuie sur les 10 règles d'or édictées par le Club des Cardiologues du sport :



Je signale à mon médecin toute douleur dans la poitrine ou essoufflement anormal survenant à l'effort. *

* Quels que soient mon âge, mes niveaux d'entraînement et de performance, ou les résultats d'un précédent bilan cardiologique.

Je signale à mon médecin toute palpitation cardiaque survenant à l'effort ou juste après l'effort. *

* Quels que soient mon âge, mes niveaux d'entraînement et de performance, ou les résultats d'un précédent bilan cardiologique.

Je signale à mon médecin tout malaise survenant à l'effort ou juste après l'effort. *

* Quels que soient mon âge, mes niveaux d'entraînement et de performance, ou les résultats d'un précédent bilan cardiologique.

Je respecte toujours un échauffement et une récupération de 10 min lors de mes activités sportives.

Je bois 3 à 4 gorgées d'eau toutes les 30 min d'exercice à l'entraînement comme en compétition.

J'évite les activités intenses par des températures extérieures en-dessous de -5°C ou au-dessus de 30°C et lors des pics de pollution.

Je ne fais pas de sport intense si j'ai de la fièvre, ni dans les 8 jours qui suivent un épisode grippal (fièvre - courbatures).

Je ne consomme jamais de substance dopante et j'évite l'automédication en général.

Je pratique un bilan médical avant de reprendre une activité sportive intense si j'ai plus de 35 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes.

Je ne fume pas, en tout cas jamais dans les 2 heures qui précèdent et suivent mon activité sportive.

MEMBRES DU BUREAU DU CLUB

AU 20 JUIN 2014

- Président : M. Eric PALISSON.
- Vice-Président: M. Daniel TYBERGHEIN.
- Secrétaire : M. Pascal GAILLARD
- Trésorier : M. Gérard LEJARS
- Trésorière adjointe: Mme Violette AUVRAY

- Secrétaire adjointe : Mme Catherine THEVENOT

Membres du comité directeur :

- M. Alain ARRAULT
- Mme Cécile CARON
- Mme Chieh Wen PLET
- M. TYBERGHEIN Fabien

ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASH ESCRIME DU 19/06/2014.

Ouverture de la séance à 19 H 30 par le Président Eric PALISSON, assisté :

- du secrétaire Pascal GAILLARD
- du trésorier Gérald LEJARS pour le rapport financier,
- du Maître d'Armes Pascal PLET pour le rapport sportif,
- de Daniel TYBERGHEIN, vice-président,
- de Catherine THEVENOT, membre du comité directeur,
- de Chieh Wen PLET, secrétaire adjointe,
- de Cécile CARON membre du comité directeur,
- de Fabien TYBERGHEIN membre du comité directeur.

En présence des représentants de 21 membres de l'association + 13 pouvoirs (représentant 33 membres de l'association (cf. fiche de présence) soit adhérents représentés. Le quorum, de 25 membres ($\frac{1}{4}$ des membres de l'association +1), est donc atteint.

OBSERVATIONS SUR LE PV DE L'AG DE JUIN 2013 : NEANT

RAPPORT D'ACTIVITE ET RAPPORT SPORTIF

Voté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES : néant

COTISATIONS 2014/2015 :

Proposition d'augmentation 5€ HORS LICENCE, soit 145 €uros pour les jeunes et 155€ pour les adultes, hors licence. + 50€ si 3^e séance hebdo (3x épée ou épée+ sabre, compétition avec séance supplémentaire à Cormeilles)

Voté à l'unanimité.

Pour info : **Le montant de la licence sera inchangé en 2014/2015.**

La participation aux frais d'entretien du matériel de prêt fera l'objet d'une stabilisation.

ELECTIONS : sortants cette année, Mmes Auvray, Plet , et MM Palisson, Lejars, Arrault se représentaient. Ils sont réélus à l'unanimité.

Appel à candidature : **Pas de nouveau candidat à l'élection au comité directeur.**

Le président E. Palisson

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ASH Escrime, SAISON 2013/2014

1/ EFFECTIFS

Nous avons enregistré cette année une légère hausse de 2.2% des effectifs (93 inscrits, contre 91 l'année dernière) :

- 59 renouvellements (62 l'année dernière), 33 créations (28 l'année dernière) et 1 mutation.
- 34 tireurs ne se sont pas réinscrits (37.4%), mauvais chiffre se situant cependant dans moyenne nationale (entre (5% et 40%). Pour mémoire, il était de + de 40% l'année dernière, 20% il y a 2 ans, 31% l'année précédente et de 40% en 2008/2009. Une baisse de l'effectif féminin est à déplorer surtout chez les pupilles. Ces variations importantes et contradictoires d'une année sur l'autre sont assez incompréhensibles.
- Heureusement le recrutement reste bon, surtout chez les poussins, même s'il n'y a pas eu d'effet JO cette année.

La répartition est la suivante :

	filles	garçons	total
Poussins	4 (=)	19 (+10)	23 (+10)
Pupilles	6 (-8)	9 (+2)	15 (-6)
Benjamins	3 (+3)	5 (-6)	8 (-3)
Minimes	1 (=)	6 (=)	7 (=)
Cadets	0 (=)	4 (+1)	4 (+1)
Juniors	0 (-1)	4 (-1)	4 (-2)
Seniors et Vétérans	11 (+1)	20 (=)	31 (+1)
Dont dirigeants non tireurs	1 (=)	1 (=)	2 (=)
TOTAL	25 (-5)	68 (+7)	93 (+2)

COMMENTAIRES :

57 HERBLAYSIENS (61.2%), 26 non Herblaysiens (38.8%), dont intercommunalité 11 (11.8%), communes limitrophes hors intercommunalité 25 (26.9%) (Conflans 18 (19.3%)), autres communes 7 (7.5%). **Herblay + interco = 69 (73%)**

Chez les adultes, 32.2% de femmes ! Mais seulement 22.6% chez les jeunes. Un effort doit être poursuivi de ce côté là. Globalement le ratio Femme homme est un peu supérieur à ¼.

2 / FONCTIONNEMENT

A/ Cours et encadrement

Les horaires du maître d'armes responsable de la salle Maître Pascal PLET (BEES 2), ont été maintenus à 9h/semaine.

Frédéric Baraige, prévôt fédéral, a secondé le maître d'armes tous les jeudis soir. Sa présence a permis un meilleur accueil des enfants présentant des handicaps légers, les adultes débutants, et de mieux entraîner nos ados compétiteurs. **Il vient d'obtenir son diplôme de Prévôt d'Etat.**

Le **maître Damien Serre (BEES 1) a ouvert un cours de sabre** le mardi soir de 20h à 22h. Création non prévue initialement, nous avons profité de l'occasion qui s'offrait à nous de bénéficier d'un nouveau créneau horaire et de la disponibilité d'un jeune maître d'armes. 8 personnes ont bénéficié de ce nouveau cours.

B/ Les locaux, le matériel.

- La **gestion du matériel de prêt** n'a pas posé de souci particulier, en dehors de difficultés au moment de la restitution. Cette année le chèque de caution sera systématiquement encaissé en cas de retard non « justifié ».
- Un **placard** de rangement vient d'être construit en face du bureau afin de remédier à notre problème de rangement. Nous remercions la municipalité pour cet aménagement de qualité, qui devenait indispensable.
- Nous **avons acquis un socle handi escrime**, permettant de pratiquer l'escrime assis. Nous pourrions ainsi accueillir des personnes handicapées, mais aussi les tireurs valides ayant des problèmes au niveau des membres inférieurs. Nouveau remerciement à la municipalité qui a accepté notre demande de subvention exceptionnelle pour financer cet investissement.
 - Frédéric Baraige s'est occupé par ailleurs de **l'entretien et de la réparation** de tout le matériel du club, en particulier de celui utilisé à l'occasion des tournois et autres compétitions et a été indemnisé pour cela.

3/ ANIMATIONS :

- **Fête du nouvel an.** Tournoi de la galette. 56 tireurs participants, record battu.
- Annulation faute de participants de **l'X-trem, tournoi original proposé par le CDE-VO** prévu en avril. Nous avons testé la formule entre nous et avec Cormeilles le jeudi 15/5 afin de déterminer si cette formule est viable et attrayante. Des ajustements sont nécessaires mais il y a du potentiel.
- **Sortie à l'expo « Mousquetaires » au musée de l'armée aux Invalides le 7/6 :** 22 participants.
- **Barbecue** de fin d'année le jeudi 26 juin. Inscriptions au tableau.
- Malgré une baisse de fréquentation sur 2 séances, il y a toujours une bonne adhésion des adultes au **Tournoi des Chevaliers** (par équipes, avec Cormeilles, Asnières, Colombes, Bois Colombes à l'épée adultes et ados), avec 15 à 40 participants à chaque séance.
- **Tournoi des jeunes et des rapières** ont toujours beaucoup de succès.
- **Pérennisation du journal du club** « Le petit escrimeur », à l'initiative de pascal Gaillard en avril 2008. Parution 4 numéros cette année. Nous en sommes donc au n° 26. Articles, dessins, idées bienvenus.
- **Les écussons brodés aux couleurs du club sont en vente (5€), les T-shirts et sweat shirts** avec le nouveau logo sont toujours disponibles

Publicité:

- Participation au **salon des associations** début septembre qui est incontournable, avec ateliers d'initiation à l'escrime classique.
- **Le site web du club** à l'adresse suivante : www.klubasso.fr/ashescrime: plus de 1250 visites/mois moyenne sur la saison (fréquentation x 6 depuis la création)

4/ RESULTATS SPORTIFS ET EDUCATIFS(Maître Plet) :

- Résultats satisfaisants pour les plus jeunes aux *tournois locaux des rapières et des jeunes*

Sur le plan **régional et national** :

- Lilian Gallo, Quentin Claude sur les compétitions de ligue, qualifiés à l'interzone minimes à Pont à Mousson. Quentin n'a pas pu y participer.

-

Sur le plan **départemental** le 14/6 à Gonesse :

- Minime épée Marine Lehembre 2^{ème},
- sabre senior Eric Palisson 1^{er}, Gérald Lejars 2^e,
- Epée Cadets 2^{ème} Quentin Plet et Alexis Gaillard 3^{ème}, Minimes : Quentin Claude 1^{er}, Lilian Gallo 3^e Mathias De Magalahes 4^{ème}.
- Notons que Mattéo Duclos qui a quitté le club à la rentrée dernière pour poursuivre sa progression à St Gratien, est devenu champion de France cadet N1 par équipes avec son nouveau club.

Le passage des **blasons** de couleurs (apparentés aux ceintures du judo) est un complément indispensable à la compétition et qui valorise les enfants qui n'aiment pas la confrontation, en mettant l'accent sur les connaissances théoriques et les acquisitions techniques.

- **Arbitres** : 2 cadets vont entrer en formation d'arbitre régional

PROJETS POUR 2014/2015

Axes de développement (définis dans le projet associatif 2014/2017):

VIS-A-VIS DE DIFFERENTS PUBLICS

1/ Escrime féminine: poursuite des efforts en faveur de la féminisation.

2/ Développement de l'escrime en famille (parents et enfants pratiquant sur les mêmes créneaux horaires), nécessitant un renforcement de l'encadrement enseignant notamment le jeudi soir (parents et leurs ados).

3 / Poursuite de l'accueil d'enfants ayant un handicap léger le samedi après midi et le jeudi soir.

4/ Investissement dans du matériel handi sport (socle de fixation de fauteuils roulants pour permettre à terme l'accueil de personnes handicapées mais aussi pour proposer aux valides présentant des problèmes articulaires des membres inférieurs de poursuivre leur activité sportive (problème fréquent chez les « seniors »).

COMPETITION / FORMATION :

5/ Poursuite du soutien de la pratique en compétition pour les ados (participation aux frais de déplacement, accompagnement des enfants, entretien du matériel par Frédéric Baraige), avec nécessité de former des arbitres départementaux et régionaux.

DEVELOPPEMENT ET PROGRESSION DE L'EFFECTIF :

6/ Poursuite de la progression de l'effectif grâce à des action vis-à-vis des non licenciés, notamment vis-à-vis du public féminin et le maintien d'une cotisation attractive + location de matériel abordable.

7/ Amélioration de la communication (amélioration du site web).

8/ Esprit de club et convivialité (journal, sorties...)

9/ Extension du créneau de sabre du mardi soir avec ouverture aux enfants de 18h30 à 19h30

10/ Poursuite de la collaboration avec le club de Corneilles, pour un possible rapprochement dans le futur (sorties et animations communes, échanges sportifs, de matériel...). Notamment entraînements communs le mardi à Corneilles, le jeudi à Herblay pour les compétiteurs.

RAPPORT TRESORERIE 2013 /2014

La situation de la trésorerie est saine.

Nous terminons cette année avec un excédent de 726,43€, toutefois ce montant mérite une explication ; en effet nous avons eu le versement de la subvention de la ville d'Herblay fin mai, le solde de 3300€ mais aussi une subvention exceptionnelle de 1000€ (participation à l'achat de notre matériel handisport). Dans l'attente de la confirmation, nous avons donc reporté des achats, notamment de sabres qui ont été lancés depuis, mais pas encore facturés.

Le solde de trésorerie est de 16283,56€, comme je le précise tous les ans, ce matelas est nécessaire afin de faire face aux dépenses que nous devons effectuer avant les premières entrées en octobre : salaires et charges sociales, abonnement téléphonique, les licences dès septembre pour l'assurance et les compétitions, et toujours des ajustements de matériel en début d'année en fonction des inscriptions. Nous avons également des dépenses engagées mais pas encore facturées à ce jour.

Notre financement propre : adhésions, prêt de matériel et vente d'écussons et blasons couvrent nos frais fixes.

Cette année, nous avons peu de frais liés aux compétitions, de plus nous devrions recevoir une participation de l'ASH qui rembourse les frais de déplacements en province.

Le poste Personnel est en augmentation, par l'embauche d'un second Maître d'armes pour le sabre le mardi, ainsi qu'une augmentation sensible des charges sociales

Pour l'année prochaine :

Nous avons budgété une hausse des salaires et charges sociales, par l'ouverture d'un créneau jeunes le mardi au sabre, et Frédéric notre prévôt qui seconde Pascal le jeudi ayant obtenu son diplôme peut maintenant être rémunéré.

Au niveau du matériel, outre le maintien en l'état du stock épée, nous allons l'année prochaine porter un effort sur du matériel pour le sabre : nous avons déjà commandé des armes et ajusterons en début d'année, ainsi que des tenues.

Nous devons également prévoir quelques frais pour l'entretien des pistes, (qui pourra être fait lorsque les travaux d'isolation seront effectués, peut être durant l'été 2015)



Prévisionnel 2014/2015			
PRODUITS	MON-TANTS	CHARGES	
SUBVENTION MUNICIPALE	5 500,00	SALAIRES	13 900,00
SUBVENTION C. GENERAL	1 000,00	CHARGES SOCIALES	5 500,00
SUBVENTION CNDS	3 100,00	TOTAL PERSONNEL	19400,00
SUBVENTION CREIDF	1 000,00	ACHAT MATERIEL ESCRIME	4 000,00
TOTAL SUBVENTIONS	10 600,00	LICENCES	5 280,00
ADHESIONS	15 000,00	FRAIS TEL ET AFFRANCHISST	550,00
PRÊT MATERIEL	5 500,00	PAPETERIE	100,00
TOTAL COTISATIONS	20 500,00	DEPLACEMENT/ INSCRIPTION COM-PET.	1 000,00
REBOURST ACHAT/MAT/DIV	250,00	DEPENSES COURANTES (tournois, Noel, AG)	1 000,00
SUBVENTION ASH	120,00	ASSURANCES	340,00
REBOURST FRAIS/MANIFEST.	200,00	STAGES	80,00
INTERETS BANCAIRES	100,00	DIVERS (réparation tenues et épées)	100,00
TOTAL DIVERS	670,00	FRAIS BANCAIRES	20,00
REPRISE SUR PROVISION	0,00		
TOTAL	31 770,00	TOTAL	31 770,00

ENIGMES

De la part de Cécile Caron

SOLUTIONS DU NUMERO PRECEDENT

devinette : je suis la mouche

joute mortelle : l'écuyer est l'adversaire

RECETTES

CRUMBLE TOMATE ROUGET

Pour : 4 personnes
Préparation : 30 min
Cuisson : 30 min

8 à 10 filets de rouget
300 g de tomates à l'italienne
2 cuil. à soupe d'oignons
1 cuil. à café bombée d'ail.
100 g de farine 100 g de parmesan 100 g de
beurre demi-sel une vingtaine de tomates
cerise
2 branches de romarin, 1 feuille de laurier
2 cuil. à soupe d'huile d'olive
sel, poivre du moulin.



LES ETAPES A SUIVRE

Préchauffez le four à 180°C (th. 6).

Commencez par préparer le crumble : mélangez le parmesan avec la farine, salez légèrement, poivrez et ajoutez le beurre en petits morceaux. Travaillez la pâte du bout des doigts afin d'obtenir un mélange sableux et homogène.

Dans une sauteuse, faites revenir les oignons et l'ail dans l'huile d'olive puis ajoutez les tomates à l'italienne ainsi que les tomates cerise préalablement coupées en 2, le laurier et le romarin. Salez, poivrez et faites revenir le tout une dizaine de minutes jusqu'à ce qu'il se forme une sauce épaisse avec des morceaux.

Dans un plat allant au four légèrement huilé, déposez la sauce tomate en retirant les aromates. Répartissez par-dessus les filets de rouget côte à côte, salez, poivrez puis répartissez par-dessus la pâte à crumble et enfournez pour une vingtaine de minutes jusqu'à ce que le crumble commence à dorer. Dégustez sans attendre.

c'est une recette Picard !!

ROQUETTE A L'AVOCAT, AUX TOMATES ET AUX PIGNONS DE PAIN

Pour : 4 personnes
Préparation : 25 min
Cuisson : 5 min

200 g de roquette
250 g de tomates
4 cuillères à soupe d'huile d'olive
2 cuillères à soupe de jus de citron
1 cuillère à soupe de vinaigre de vin blanc
1/2 cuillère à café de sucre en poudre
1/2 cuillère à café de sel
1 pointe de couteau de moutarde mi-forte
poivre du moulin
1 avocat mûr
4 cuillères à soupe de pignons de pin

Préparation

Faites griller les pignons de pin à sec dans une poêle à revêtement anti-adhé

sif sans cesser de remuer jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés.

Versez-les dans un saladier pour les faire refroidir. Équeutez, lavez et séchez soigneusement la roquette. Lavez les tomates et coupez-les en morceaux.

Mélangez le jus de citron, le vinaigre, le sucre, la moutarde, le sel et le poivre. Incorporez l'huile en dernier en fouettant. Mélangez la roquette et les tomates et arrosez de marinade.

Coupez les avocats en deux, dénoyaupez-les, épluchez les deux moitiés et coupez la chair en morceaux.

Incorporez délicatement les avocats à la salade, parsemez de pignons de pin et servez immédiatement avec du pain blanc.

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I							■			
II									■	
III								■		
IV								■	■	
V		■						■		
VI				■				■		■
VII										
VIII			■		■					
IX							■			
X						■				

Horizontalement

I / Prénom de notre nouveau champion du monde d'épée. Organisation raciste américaine.
II / D'après Max, ils étaient sympas.
III / Maréchal Français et village de Corrèze. Traduit le dodo en BD.
IV / Fourrée à la noisette n'importe comment.
V / Dansé et chanté par Akhenaton (deux mots). Révolution.
VI / Traduit le bobo. Marque allemande d'électroménager.
VII / Ne renonceras pas.
VIII / Roumain sur le net. Laissée au passage.
IX / Un continent. Petit philosophe à chemise blanche.
X / Ses proches. Reines de la baguette.

Verticalement

1/ Provoquées par les orties.
2/ Masque. Incroyable !
3/ Extra-urbaines. Belle île.
4/ Chaîne d'infos. Fer de Lance.
5/ Sont dans le Pathé. Parti de Hollande.
6/ Prénom féminin qui sied aux Mancelles.
7/ Retourner dans l'eau de la piscine.
8/ Bouts de Kimonos. Apprécié quand c'est bon à la cantine.
9/ Indien d'Amérique.
10/ Ville russe qui a accueilli les championnats du monde d'escrime en 2014. S'utilisent au bain et en cuisine

solutions du numéro précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	I	N	V	A	L	I	D	E	S	
II	N	A	T	R	E	M	I	E		E
III	A	P		M	A	M	A	N		N
IV	C	O	T	E			L	E	F	T
V	C	L	U	E	D	O		M	A	O
VI	E	E	T	S	E	L		A	L	N
VII	P	O	E		C	I	T	R	O	N
VIII	T	N	U	S		V	A		T	E
IX	E		R	E	V	E		P	E	E
X	E	S	S	E		S	W	I	S	S

POUR LES JEUNES ESCRIMEURS

« QUI SUIS-JE ? QUE SUIS-JE ? »

1 / En quelle matière étaient les anciennes chaussures d'escrime (à ranger au rayon des antiquités !)

- plastique
- buffle
- caoutchouc

2/ En quelle année le premier Cercle d'Escrime féminine a été ouvert en France ?

- 1894
- 1920
- 2000
- 1789

3/ Gérard Philippe dans "Fanfan la Tulipe " se bat :

- à l'épée
- au sabre
- au fleuret

4 / Combine y-a-t-il de types de lames au fleuret

- 7
- 3
- 10
- 5

SOLUTIONS DU NUMERO PRECEDENT

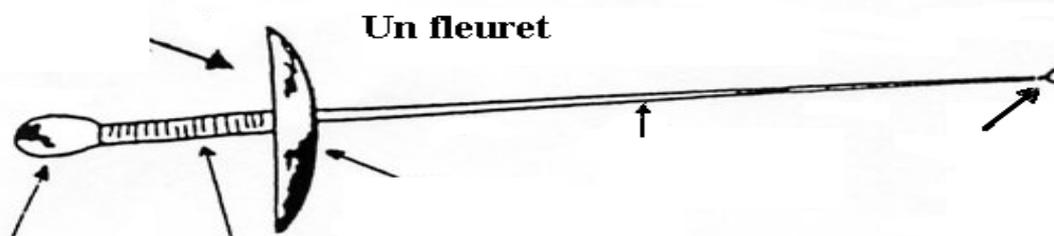
1. le bestiaire
2. 1793 en Allemagne
3. 1660

PETIT JEU DE MEMOIRE

Avec la lettre **M** trouve cinq termes ayant rapport avec l'escrime

Inscris ton nom et ton prénom sur une feuille, mets là dans une enveloppe au nom de Pascal Gaillard et donne la au maître d'armes. Merci

Ecris les noms des différentes parties du fleuret sous chaque flèche



HISTOIRE DU CLUB D'HERBLAY

Saison 1970-1971



52 escrimeurs au club

1971_Abandon provisoire d'un projet de création d'une section épée au club

Saison 1971-1972



52 escrimeurs au club

13 juin 1972_Organisation du challenge du club

Bonnes performances du club dans les rencontres organisées par la Ligue, et participation au tournoi de fleuret de Gisors le 25 avril : huit membres du club inscrits participent, et quatre gagnent une médaille d'argent. Participation également aux challenges de Colombes, des Andelys, du Marquis de Montesquiou .

Projet d'achat d'un second appareil de touche électrique.

Proposition de Maître FORESTIER de créer une section épée, certains tireurs ayant de bonnes dispositions, mais le projet est provisoirement abandonné.

Messieurs Maurice BIDAULT et Marc LAGACHE deviennent vice présidents du club, Monsieur Georges TERRAIN secrétaire. Une femme entre au comité directeur : il s'agit de Madame Micheline DIETRICH.

Saison 1972-1973



41 escrimeurs au club

Achat d'un 3^{ème} appareil de touche électrique prévu pour la rentrée 1972-1973. En raison du changement de l'organisation de la semaine scolaire, les cours du jeudi seront reportés le mercredi. Une cotisation de 20 F par an sera

désormais demandée à chaque adhérent pour couvrir les frais d'établissement de la licence et de l'assurance obligatoire.

Monsieur Paul COUAILLIER est élu secrétaire du club.

1973_Premier challenge masculin organisé par le club

Les licenciés, âgés de 8 à 21 ans, sont entraînés par le Maître d'armes FORESTIER. Ils ont participé aux challenges de Saint Gratien, Gisors et Charenton, à la rencontre internationale de Châlons-sur-Marne, et les minimes se sont vaillamment défendus au lycée Henri IV.

Premier Challenge masculin organisé par le club : fleuret masculin catégorie Cadet le 3 juin.

Démission de Monsieur LARKIN du poste de vice président et élection de Monsieur LAGACHE.



Démonstration d'escrime, 1972-1973

(photo Freddy LAGACHE)

[Archives Club d'Escrime]

Saison 1973-1974

 **36 escrimeurs au club**

93 tireurs à Herblay pour le challenge de la Région parisienne. Les escrimeurs du club se sont par ailleurs distingués aux différentes compétitions de la Région parisienne : Championnat de Paris, Championnat de France, finale de

l'entraînement des jeunes stade Pierre de Coubertin.

Monsieur LAGACHE devient président du club, Monsieur COUAILLIER, vice-président et Monsieur François PALISSON secrétaire.



Escrimeurs du club, 1973-1974

[Photo Freddy LAGACHE]



Remise de coupe à Alain ARRAULT par Monsieur BARRAT, Maire d'Herblay, 1973

(MM. LARQUIN, BIDAULT, RAMETTE, une personne non identifiée, ARRAULT, BARRAT, Mme Micheline DIETRICH, M. Marc LAGACHE)

[Photo Freddy LAGACHE]

1974_Deuxième challenge des Cadets à Herblay

[Archives Club d'Escrime]